

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 décembre 2020

Date de la convocation : 08/12/2020
Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

Mme Claudine PERROT-BERTON, 1^{ère} Vice-présidente
M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Thierry KOVACS à Mme Claudine PERROT-BERTON, Mme Annie DUTRON à M. Patrick CURTAUD, M. Denis PEILLOT à M. Christophe BOUVIER, M. Jean-Paul PHILY à M. Martine FAÏTA.

Absents excusés : M. Malik MAOUCHE, M. Guy MARTINET.

Secrétaire de séance : M. Christian JANIN.

OBJET : **EQUIPEMENTS SPORTIFS – Piscines :** Tarifs 2021 du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint Romain en Gal et de la piscine Lucien Millet à Eyzin-Pinet

Rapporteur : Virginie OSTOJIC

NOTE DE SYNTHÈSE

Par délibération du 17 décembre 2019 le Conseil communautaire a choisi d'appliquer au territoire de la nouvelle Agglo un dispositif de tarifs d'entrées différenciés défini par comme suit :

- D'une part, les usagers résidents des communes de la communauté d'agglomération qui participent en qualité de contribuables au financement des équipements nautiques, et ainsi que les membres des clubs utilisateurs ;
- D'autre part, les usagers qui viennent de l'extérieur de notre territoire.

Dans le cadre de sa politique générale de service public et pour faire face à l'augmentation des charges d'exploitation des équipements, le Conseil Communautaire avait décidé de revaloriser les tarifs des piscines selon les principes suivants :

- prise en compte de l'évolution du taux d'inflation,
- cohérence des tarifs en regard des piscines voisines,
- réalité du prix pour les personnes extérieures au territoire, pour les services annexes et le snack-bar,

- lisibilité des tarifs.

Pour des raisons pratiques de régie, les tarifs se font par tranche de 0,10 € en appliquant un arrondi inférieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°19-255 du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020, créant des tarifs différenciés entre usagers du territoire, membres des clubs utilisateurs, et usagers hors territoire, et fixant les tarifs 2020,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

FIXE les tarifs du stade nautique Françoise Clavery-Bouyssou à Saint Romain en Gal et de la piscine Lucien Millet à Eyzin-Pinet pour l'année 2021, tels qu'ils figurent dans le document annexé à la présente délibération.

Ces tarifs sont applicables à compter du 4 janvier 2021.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 15 décembre 2020
Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 18 DEC. 2020
et a été publiée le 18 DEC. 2020

Pour extrait certifié conforme
Pour le Président,
La 1^{ère} Vice-présidente



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Claude Bour
Claude BOUR

Claudine PÉROTT-BERTON



Droits d'entrée, locations diverses, bar.	Au 6 janvier 2020		Au 4 janvier 2021	
	Résidents agglo	Hors agglo	Résidents agglo	Hors agglo
ENTREES A L'UNITE				
ADULTE	4,00 €	8,90 €	4,00 €	9,00 €
JEUNE ENFANT ACCOMPAGNE Enfants - de 4 ans accompagnés d'un adulte (2 enfants par adulte au maximum)	GRATUIT			
ENFANT ET JEUNE sur présentation de justificatifs, * Tous les enfants de 4 ans à - de 16 ans * étudiants, apprentis, titulaires d'une carte jeune * entrée pour cours d'aquagym	3,00 €	6,50 €	3,00 €	7,00 €
TARIF SOCIAL, sur présentation de justificatifs * 60 ans et non assujettis à l'impôt sur le revenu * bénéficiaires de revenus minimum : ASS, API, RSA * Personnes à mobilité réduite (carte invalidité 80% ou plus).	1,40 €	3,00 €	1,50 €	3,00 €
CARTE DE 10 ENTREES (valable 1 an)	Résidents agglo	Hors agglo	Résidents agglo	Hors agglo
ADULTE (à partir de 16 ans)	35,00 €	75,00 €	36,00 €	76,00 €
JEUNE ENFANT ACCOMPAGNE Enfants - de 4 ans accompagnés d'un adulte (2 enfants par adulte au maximum)	GRATUIT			
ENFANT, JEUNE *Tous les enfants de + de 4 ans et - de 16 ans, *étudiants, apprentis, titulaires d'une carte jeune. *entrée pour cours d'aquagym	22,00 €	48,00 €	23,00 €	49,00 €
ABONNEMENT ANNUEL				
ADULTE (à partir de 16 ans)	159,00 €		162,00 €	
ENFANT et JEUNE (de + de 4 ans à - de 16 ans)	92,00 €		94,00 €	
COURS D'AQUAGYM ET COURS PARTICULIERS				
Carte de 11 cours d'aquagym, entrée non comprise	56,00 €		57,00 €	
Cours d'aquagym à l'unité, entrée non comprise	6,00 €		6,00 €	
Carte de 10 cours particuliers, entrée non comprise	118,00 €		120,00 €	
Cours particuliers (1 séance) entrée non comprise	12,00 €		12,00 €	
MISE A DISPOSITION ET LOCATION DE MATERIEL				
Location planches, frites, ceintures.	1,60 €		1,60 €	
SAUNA (séance de 30')				
1 séance sans entrée	4,00 €		4,00 €	

Droits d'entrée, locations diverses, bar.	Au 6 janvier 2020	Au 4 janvier 2021
CLUBS, ASSOCIATIONS ET SCOLAIRES domiciliés sur le territoire de l'agglomération		
Dans la limite des disponibilités	GRATUIT	
CLUBS, ASSOCIATIONS, SCOLAIRES hors agglomération et activité lucrative		
Location d'une ligne d'eau à l'heure		
Bassin de 25m	40,00 €	41,00 €
Bassin olympique	49,00 €	50,00 €
Location à l'heure, compétitions ou autres activités		
Bassins intérieurs (l'ensemble)	156,00 €	159,00 €
Location à l'heure des installations complètes		
St Romain En Gal	394,00 €	402,00 €
Eyzin Pinet	156,00 €	159,00 €
Location à l'heure.		
Petit bassin intérieur	36,00 €	37,00 €
PRESTATIONS DU PERSONNEL BEESAN (pour 1 heure)		
ENSEIGNEMENT	42,00 €	43,00 €
SURVEILLANCE	24,00 €	24,00 €
LOCATION (mensuelle) local club		
Siège administratif	44,00 €	45,00 €
SNACK : BOISSONS, CONFISERIES, ALIMENTATION, DIVERS		
BOISSONS		
Eau minérale (50cl)	1,00 €	1,00 €
Café, thé	1,00 €	1,00 €
Sous emballage métal (33cl)	2,20 €	2,20 €
SANDWICH	3,20 €	3,20 €
ALIMENTATIONS DIVERSES		
Chips (gros paquet)	1,80 €	1,80 €
Pizza, quiches, croque monsieur	2,90 €	3,00 €
Petits bonbons, confiserie, sucettes	0,10 € à 1,90 €	0,10 € à 1,90 €
GLACES		
Sorbet (bâton)	1,80 €	1,80 €
Bâton de crème glacée	2,40 €	2,40 €
Distributeurs automatiques	0,50 € à 5,50 €	0,50 € à 5,50 €
Vente de bonnets	1,60 €	1,60 €